

PRÉAMBULE

Le **concours d'histoire contemporaine de la Nouvelle-Calédonie** est une initiative du vice-rectorat, direction générale des enseignements, soutenue par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONaCVG), l'Association nationale des membres de l'Ordre national du mérite (ANM-ONM) et du musée de la Seconde Guerre mondiale.

Ce concours vise à encourager les élèves à s'approprier l'histoire contemporaine de la Nouvelle-Calédonie à travers une démarche historique voire pluridisciplinaire. En cette quatrième édition, nous célébrons le **80^{ème} anniversaire de la Libération et de la Victoire (1945-2025)** avec pour thème : **"Raconte-moi l'engagement des Calédoniens dans la Victoire"**.

En participant à ce concours, les élèves auront l'opportunité de développer des compétences transversales tout en honorant la mémoire des Calédoniennes et des Calédoniens qui ont contribué à la victoire lors de la Seconde Guerre mondiale.

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

PUBLIC SCOLAIRE

Le concours est ouvert aux élèves de collège et aux élèves des lycées d'enseignement général, technologique, professionnel, agricole et ALP, établissements publics et privés.

INSCRIPTIONS

Les chefs d'établissement inscrivent les classes à l'aide de la fiche d'inscription ci-jointe qu'ils adresseront à histoire-geographie@ac-noumea.nc avant le mardi 1^{er} juillet 2025.

CATÉGORIES

Deux catégories sont ouvertes :

- **Catégorie collège** pour tous les candidats des classes de collège.
- **Catégorie lycée** pour tous les candidats relevant des lycées d'enseignement général, technologique, professionnel, agricole et des ALP.

MODALITÉS

Les travaux seront conduits individuellement ou collectivement quelle que soit la catégorie d'inscription.

CALENDRIER

Le concours se déroulera de **mars à octobre 2025** pour les **candidats « collège » et « lycée »** :

- Mercredi 19 mars 2025 : lancement du concours et début des inscriptions ;
- Mardi 1^{er} juillet 2025 : fin des inscriptions ;
- Jeudi 16 octobre 2025 : date limite d'envoi des travaux ;
- Fin octobre 2025 : tenue du jury
- Novembre 2025 : proclamation des résultats et cérémonie de remise des prix.

TYPES DE PRODUCTIONS POUR LE CONCOURS GÉNÉRAL

Les participants ont la liberté de choisir parmi une grande variété de formats pour exprimer leur créativité et leur compréhension des sujets historiques abordés. Ces productions peuvent être réalisées de manière individuelle ou collective :

Formats écrits

- Bande dessinée : raconter un événement historique ou mettre en scène des personnages historiques sous forme illustrée et narrative.
- Textes littéraires : écrire des nouvelles, poèmes, journal, carnet de bord ou récits inspirés de faits historiques ou centrés sur des figures historiques.

Formats artistiques

- Œuvre artistique : maquette, jeu de plateau ou de cartes, costume, peinture, sculpture, collage ou fresque représentant des scènes historiques ou symbolisant des idées liées au thème du concours.
- Chef d'œuvre : une création artistique originale produite en enseignement professionnel.

Formats numériques et multimédias

- Documentaire vidéo : une exploration audiovisuelle d'un sujet en lien avec le thème du concours qui peut inclure des recherches, des interviews ou une mise en scène.
- Podcast historique : un enregistrement audio expliquant ou débattant d'un événement ou d'un personnage historique, sous forme narrative ou conversationnelle.
- Infographie, timeline interactive ou StoryMap : une représentation graphique et visuelle des faits historiques pour illustrer une chronologie, des liens entre événements ou des lieux.

Quel que soit le format choisi, chaque projet devra être accompagné d'une courte note explicative (une page). Cette note présentera l'objectif pédagogique (le message ou l'enseignement historique que le projet souhaite transmettre) et la démarche suivie (les étapes, les recherches et les méthodes utilisées pour aboutir au résultat final).

PRIX SPÉCIAL DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE (ONM)

Participation : les élèves participants devront soumettre l'une des deux formes de production suivantes :

- Biographie : une biographie d'une Calédonienne ou d'un Calédonien ayant joué un rôle significatif dans la Libération et la Victoire de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.
- Narration : une narration d'un événement mettant en lumière l'engagement des Calédoniens.

Prix : la meilleure production se verra attribuer le Prix spécial de l'Ordre national du mérite. Ce prix pourra être valorisé au niveau national, offrant ainsi une reconnaissance particulière à l'élève lauréat et à son établissement scolaire.

Patronage : ce prix est placé sous le patronage de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du mérite (ANM ONM), soulignant ainsi l'importance de l'engagement citoyen et du devoir de mémoire.

MODE DE RESTITUTION DES PRODUCTIONS

Toutes les productions devront être transmises au plus tard le **jeudi 16 octobre 2025** :

- Supports physiques : ils devront être envoyés ou déposés au secrétariat de l'inspection pédagogique de l'enseignement du second degré, situé au vice-rectorat, immeuble Flize.
- Productions numériques : elles peuvent être transmises via un lien internet ou un système de transfert de fichiers volumineux à l'adresse suivante : histoire-geographie@ac-noumea.nc

JURY

Le jury sera composé d'historiens, d'inspecteurs pédagogiques régionaux, d'enseignants des établissements privés et publics ainsi que d'acteurs du monde culturel et militaire.

Les prix seront attribués en fonction :

- de la qualité du travail historique conduit autour du thème.
- du rendu final et de l'originalité de la production.

PRIX

- Le Prix du jury
- Le Prix spécial de l'ONM
- Le Prix spécial de l'ONaCVG
- Le Prix spécial du Musée de la Seconde Guerre mondiale

CONDITIONS D'UTILISATION DES PRODUCTIONS ET IMAGES

Les participants au concours cèdent au vice-rectorat la propriété pleine et entière de leurs productions, qui seront conservées par ce dernier. Ils autorisent également le vice-rectorat et ses partenaires à utiliser leurs noms, leurs productions, ainsi que les photographies ou vidéos les représentant, sans que cette utilisation n'ouvre droit à une quelconque rémunération ou contrepartie. Les enseignants des classes participantes s'assureront que les parents des élèves mineurs donnent leur autorisation pour la diffusion de photographies et/ou vidéos de leurs enfants dans le cadre du concours.

CONTACTS

Pour toutes précisions complémentaires, vous pourrez vous adresser à :

- Séverine CAMPANERUT pour les candidatures relevant d'établissements de la **voie professionnelle** : severine.campanerut@ac-noumea.nc
- Patrice FESSELIER-SOERIP pour les candidatures relevant des **collèges et lycées d'enseignement général et technologique** : patrice.fesselier-soerip@ac-noumea.nc

